Image not found or type unknown

Une partie d'un mur en briques de verres?

Par **padily**, le **13/04/2011** à **18:37**

Bonjour, je dois remonter une partie de mur qui menace de tomber, je voudrai à un endroit mettre des briques de verre, est-ce considérer comme des briques normale?
Est-ce considérer comme un ouverture?
Merci

Par **fra**, le **14/04/2011** à **15:28**

Bonjour,

On ne peut pas considérer qu'un mur, même en pavés de verre, soit une ouverture puisqu'il demeure fixe. En revanche, pour d'éventuels problèmes de servitude de vue, il faudrait utiliser du verre dormant ou translucide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés